PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

DECRET Nº 77/210 du 27 Avril 1977

Portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977,

VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre du Mérite Congolais ;

VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits de Chancellerie ;

DECRETE :

ARTICLE Ier : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais :

AU GRADE DE CHEVALIER

Lieutenant KABASELE, Officier de l'Armée ZAIROISE
Lieutenant BALOKO, Officier de l'Armée ZAIROISE
Adjudant BUKASSA, Officier de l'Armée ZAIROISE

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 27 AVRIL 1977

Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.